



Financements d'Action Logement dans le NPNRU

Action Logement est un acteur majeur du renouvellement urbain et participe à sa gouvernance (Conseil d'Administration de l'ANRU) et à son financement.

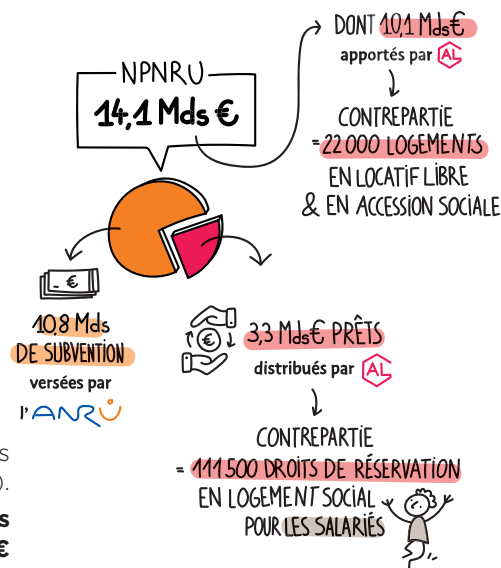
ACTION LOGEMENT, 1^{ER} FINANCEUR DU NPNRU



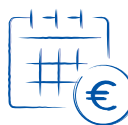
- 2014 : début du programme.
- 2018 : participation d'Action Logement à hauteur de **8,7 Mds € sur les 12,1 Mds €**.
- 2021 : abondement : **14,1 Mds € dont 10,1 Mds €** par Action Logement (plan de relance).

Au total, 10,1 Mds € de concours financiers mobilisés sous forme de subventions et de prêts :

- **6,8 Mds d'€ de subventions** distribuées via l'ANRU.
- **3,3 Mds d'€ de prêts** distribués directement par Action Logement.



CONSOMMATION AU 31 DÉCEMBRE 2022



13,42 Mds € de concours financiers alloués (= montants subventions + prêts validés en comité d'engagement de l'ANRU).

Sur les **3,3 Mds € de prêts prévus**, déjà **2,45 Mds € de prêts contractualisés** dans une convention NPNRU, et **911 Mds €** engagés.

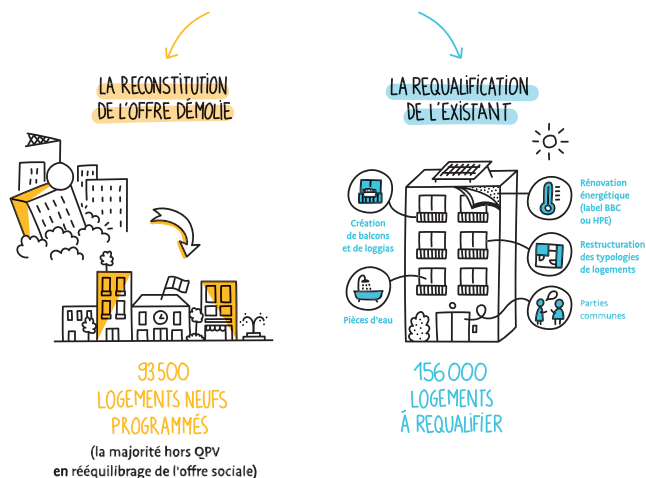
ZOOM SUR L'UTILISATION DES PRÊTS ACTION LOGEMENT



450 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) bénéficieront des **14,1 Mds €** de concours financiers du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU).

UTILISATION DES PRÊTS ACTION LOGEMENT

LES PRÊTS ACTION LOGEMENT FINANCENT



6,8 MDS D'€

de subventions apportés par Action Logement à l'ANRU

3,3 MDS D'€

de prêts distribués directement par Action Logement aux bailleurs sociaux

Permettront de financer l'amélioration du cadre de vie des habitants et salariés des QPV :

- La requalification ou création de nouveaux équipements publics (écoles, maisons de quartiers...).
- La requalification de l'habitat et la reconstitution de l'offre
- L'aménagement d'espaces publics qualitatifs...

Permettront de financer :

- **La requalification** d'immeubles de logements sociaux en QPV (objectif 156 000 logements).
- **La reconstitution de l'offre** de logements locatifs sociaux hors site en PLAI ou en PLUS : construction, acquisition en VEFA, acquisition de logements ou d'immeubles avec ou sans travaux (objectif 93 500 logements).

